



## Rose Massicotte

### Associée

T 514.954.2552  
F 514.954.1905  
Montréal  
[RMassicotte@blg.com](mailto:RMassicotte@blg.com)

[Griefs et arbitrages](#)  
[Droits de la personne](#)  
[Défense des droits devant les commissions des relations du travail](#)  
[Travail et emploi](#)  
[Différends en matière d'emploi](#)

Dans le cadre de sa pratique, Rose Massicotte représente les intérêts des entreprises de toute taille, tant syndiquées que non-syndiquées, et traite tous les aspects du **droit du travail et de l'emploi**. Notamment, elle conseille les employeurs relativement à la pré-embauche et à l'embauche, à la gestion des employés, au congédiement, au licenciement individuel et collectif, aux droits de la personne ainsi qu'aux relations de travail.

Elle représente des employeurs de compétence provinciale et fédérale devant plusieurs tribunaux administratifs, tels que le Conseil canadien des relations industrielles, le Tribunal administratif du travail du Québec, les arbitres de griefs et les tribunaux de droits de la personne. En outre, elle plaide devant les tribunaux civils du Québec.

Rose a fait des études en droit civil et en common law à l'Université McGill. Elle a d'abord été embauchée chez BLG comme étudiante, puis comme stagiaire, avant de se joindre à notre groupe Droit du travail et de l'emploi.

## Expérience

- A représenté avec succès une entreprise devant la Cour supérieure à laquelle on reprochait le congédiement déguisé d'un ancien employé cadre.
- A participé à la défense des intérêts de la Banque de Montréal dans le cadre d'une plainte de congédiement injustifié déposée en vertu du Code canadien du travail et où l'arbitre a confirmé le congédiement de cet employé.

- A conseillé en matière d'emploi des entreprises de grande envergure dans leur achat d'actions ou d'actifs d'une autre entreprise.

## Perspectives et événements

- Autrice, « Adoption du projet de loi 96 : incidence des modifications à la Charte de la langue française sur les employeurs », article de BLG, mai 2022
- Autrice, « Le projet de loi 96 : Nouvelles obligations en matière de langue du travail, des affaires, des contrats et bien plus », article de BLG, mai 2022
- Conférencière, « Le télétravail en 2020 : une nouvelle réalité », Conférence annuelle en Droit du travail et de l'emploi, Montréal, Novembre 2020
- Autrice, « L'obligation de l'employeur de déployer des efforts raisonnables pour réaffecter un salarié avant de le congédier pour incompétence... la suite! », article de BLG, juillet 2019
- Conférencière, « Obligation de loyauté des salariés : portée plus large que les clauses de non-concurrence et de non-sollicitation », Déjeuner-causerie en Droit du travail et de l'emploi, Montréal, 16 et 17 mai 2019.
- Autrice, « Dépôt du projet de règlement sur les agences de placement de personnel et agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires », article de BLG, mai 2019
- Autrice, « Denunciation by Whistleblowers: was the Ex-Employee's Defamation Suit Abusive? », article de BLG, avril 2019
- Autrice, « Bill C-86: Federal Government Proposes Significant Changes to Minimum Labour Standards of Canada Labour Code », article de BLG, novembre 2018
- Autrice, « Labour and Employment News », article de BLG, octobre 2018
- Autrice, « The Court of Appeal Rules on an Action for Damages for Breach (or Not!) of a Non-Solicitation Covenant », article de BLG, octobre 2018
- Autrice, « Salaries Paid To Student Employees: An Important Decision by the Québec Human Rights Tribunal Regarding Discrimination Based on Social Condition and Age », article de BLG, mai 2018
- Coautrice, « L'obligation de l'employeur de déployer des efforts raisonnables pour réaffecter un salarié avant de le congédier pour incompétence », L'Association du Barreau canadien, Division du Québec, 17 avril 2018.
- Autrice, « Dépôt du projet de loi réformant les normes du travail du Québec », article de BLG, mars 2018
- Autrice, « The Employer's Obligation To Make Reasonable Efforts To Reassign An Employee Prior To Dismissal For Incompetence », article de BLG, mars 2018
- Conférencière, « Sexual and Gender Diversity: Challenges and Impacts in the Workplace », Conférence annuelle de BLG en Droit du travail et de l'emploi, Toronto, 2 novembre 2017.
- Autrice, « Application d'une clause pénale par la Cour supérieure pour la sollicitation d'un employé : l'ex-employé et le client tenus solidairement au paiement de deux ans de salaire », article de BLG, novembre 2017
- Conférencière, « Tendances à surveiller en matière de droits de la personne », Conférence annuelle de BLG en Droit du travail et de l'emploi, Montréal, 27 octobre 2017.
- Autrice, « De la légalité des mises à pied temporaires à la lumière de décisions récentes au Québec et en Ontario », article de BLG, avril 2017
- Conférencière, « Facebook, Twitter, LinkedIn : Quand les réseaux sociaux envahissent le milieu de travail », Déjeuner-causerie en Droit du travail et de l'emploi, Montréal, 14 et 21 septembre 2018.

## À l'extérieur de BLG

### Activités professionnelles

- Membre, Barreau du Québec

## Prix et marques de reconnaissance

- Citée dans l'édition 2025 (et depuis 2023) de la liste des « Avocats et avocates à surveiller au Canada » de la publication *Best Lawyers* (dans la catégorie Droit du travail et de l'emploi).

## Admission au Barreau et formation

- Québec, 2017
- B.C.L. / LL. B., Université McGill
- Mineure en langue et littérature françaises, Université McGill
- Échange en droit, Charles University

---

## BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

[blg.com](http://blg.com)